

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES**

Service d'Appui aux Territoires Ruraux

Cité administrative
Bd George Sand
CS 60616
36020 CHÂTEAUROUX Cedex

Pour nous joindre

Accueil DDT : 02 54 53 20 36

Courriel du service : ddt-satr@indre.gouv.fr

Lettre d'information à retrouver
sur le site internet de la [Préfecture de l'Indre](http://Prefecture.de.l'Indre).

Risque incendie Sévère pour la période du lundi 18 juillet au mercredi 20 juillet : restrictions horaires des travaux fores- ALERTE tiers et mesures obligatoires de protection

Compte tenu des conditions météorologiques prévues pour les prochains jours, de l'état de sécheresse du département, de la présence de vent à plus de 40km/h comme facteur aggravant, il est demandé de prendre **OBLIGATOIREMENT** toutes les mesures de prévention et de protection nécessaire lors de la réalisation des travaux forestiers en dehors de la plage de 13h00 à 20h00 .

Il est formellement **INTERDIT** de réaliser des travaux forestiers sur le créneau 13h-20H.

Les travaux forestiers sont autorisés en dehors de la plage de 13h00 à 20h00 sous réserve que la sécurité soit assurée en **PERMANENCE** par des moyens nécessaires à la lutte contre les incendies :

- le maintien d'une vigilance particulière et à cet effet, penser à s'hydrater
- la présence d'un extincteur (6-9 kg dans les cabines), et/ou d'un pulvérisateur à dos ou d'une réserve d'eau dans un bidon d'environ 20 litres
- prévoir une tonne à eau (ou à lisier) à proximité pour permettre de réagir rapidement en cas de départ de feu
- ne pas réaliser de travaux dans des essences potentiellement inflammables type résineux

Pour rappel, en cas d'incendie :

- alerter les secours en faisant le 18 ou 112 ;
- indiquer à l'opérateur précisément le lieu de l'incendie (lieu-dit et commune), ce qui brûle, les points d'eau disponible l'opérateur va vous poser plusieurs questions, **ne raccrochez que quand il vous le dira** ;
- en attendant les secours, vous pouvez limiter la propagation en arrosant la zone
- déléguer une personne pour accueillir les Sapeurs Pompiers depuis la route principale.

Le SDIS appelle à la vigilance de tous et à rester attentif à l'évolution du risque incendie dans le département.